

# Groupe de travail - Alcool et Jeunes

---

## QUESTION INITIALE :

«Lors de la dernière assemblée générale du Réseau Villes-Santé OMS, nous avons évoqué la problématique grandissante du "Binge drinking" (l'alcoolisation rapide chez les jeunes) et j'avais alors proposé de piloter un groupe de travail avec vous sur le sujet. En effet, à Orléans, nous sommes préoccupés par cette thématique qui prend de l'ampleur dans nos villes et je sais que vous y êtes sensible.

Le Bureau du Réseau propose que la réflexion du Groupe de Travail s'élargisse sur les consommations d'Alcool chez les jeunes en général. Cette réflexion me paraît devoir être évoquée au niveau national afin d'échanger nos expériences.

Dans ce but, je vous propose que nous nous réunissions en groupe de travail dans le courant du mois d'avril, à Paris.

Je vous remercie de me faire savoir dès que vous le pourriez si ce sujet vous semble important aussi, et si je peux compter sur votre participation.

*Valmy NOUMI-KOMGUEM, Adjoint à la Santé, au Nouvel Hôpital et aux Maisons de santé pluridisciplinaires de la Ville d'Orléans*

*Jeanne-Marie DE AMORIM, Mission Santé Publique - Ville d'Orléans, 02.38.79.28.13 – 06.87.29.62.63, [jeanne-marie.deamorim@orleans-agglo.fr](mailto:jeanne-marie.deamorim@orleans-agglo.fr)*

---

## REPONSES DES VILLES DU RESEAU

### ANGERS

---

Je m'associerai à votre initiative, pour lutter contre ce phénomène qui nous préoccupe aussi à Angers.

*Richard YVON, Conseiller municipal de la ville d'Angers, Délégué à la santé, Vice-président d'ALH, Mairie d'Angers, tél: 0241054034, [Richard.Yvon@ville.angers.fr](mailto:Richard.Yvon@ville.angers.fr)*

### BORDEAUX

---

La Direction du Développement et de la Stratégie Urbaine (DDSU), et notamment le pôle prévention du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), est impliquée dans différents groupes de travail depuis 2007 sur les questions d'hyperalcoolisation et de gestion de la vie nocturne festive au sein du Forum français pour la sécurité urbaine et du Forum européen pour la sécurité urbaine.

Ces travaux entre villes nous ont permis d'avancer, l'échange de pratiques est une véritable plus-value.

Nous serions heureux de nous associer et de contribuer à vos travaux. Cependant, nous sommes impliqués dans 3 groupes de travail de villes en cours sur ce sujet (communication auprès du public festif / alcool, ville et vie nocturne / La ville, la nuit).

Peut-être qu'un rapprochement serait à faire avec les forums (je vous communique les coordonnées de Camille Jannel, l'interlocutrice [jannel@ffsu.org](mailto:jannel@ffsu.org)) ? Peut-être nous pourrions contribuer en termes de ressources et de communication sur les dispositifs bordelais via une plateforme de travail virtuelle?

Qu'en pensez-vous?

Dans l'attente de votre réponse

Bien à vous

*Vahina Hallab, Chargée de mission, Prévention de la délinquance / CLSPD, Direction du Développement Social Urbain, 05 56 10 27 51, Portable : 06 48 66 94 45, [v.hallab@mairie-bordeaux.fr](mailto:v.hallab@mairie-bordeaux.fr)*

## **CANNES**

---

Démarche très importante. La question se pose fréquemment à Cannes surtout l'été Nous sommes intéressés par toutes expériences

*Jean-Pierre Jardry, Conseiller municipal délégué à la santé, tél : 04 97 06 49 27, [Jean-Pierre.JARDRY@ville-cannes.fr](mailto:Jean-Pierre.JARDRY@ville-cannes.fr)*

## **EMBRUN**

---

Je suis d'accord avec vous quant à la gravité de cette problématique qui est plus large que la seule consommation d'alcool, puisque les jeunes ont une consommation avec des cocktails de produits stupéfiants incitants a des conduites comportementales extrêmes et prises de risques, lors de fêtes.

Je suis aussi médecin urgentiste en zone semi rurale et montagneuse. Les rassemblements en station de ski ou l'été, autour du lac, d'étudiants ou de jeunes en vacances , sont fréquents et inquiétants.

Lors du binge drinking, les jeunes ont une alcoolémie impressionnante qui monte haut, rapidement avec des comas éthyliques et toutes les complications.

La ministre était consciente de ce problème et en a fait une action dans la loi santé.

Je voulais témoigner sur ce sujet. Merci

*Danièle Benoit, Adjointe mairie d'Embrun, tél : 04 92 44 66 01, [daniele.benoitcrespin@orange.fr](mailto:daniele.benoitcrespin@orange.fr)*

## **LA ROCHELLE**

---

Très bonne incitative. Nous avons aussi sur La Rochelle ce problème d'alcool chez les jeunes.

Malheureusement, j'ai un travail prenant et j'ai beaucoup de mal à me libérer encore plus difficile quand il faut aller à l'extérieur de La Rochelle.

*Séverine Aouach-Baverel, Conseillère Municipale déléguée Santé et Hygiène Publiques Handicap - Personnes Âgées, [severine.aouach-baverel@ville-larochelle.fr](mailto:severine.aouach-baverel@ville-larochelle.fr)*

Bonjour et merci pour cette proposition. La problématique des alcoolisations - y compris massives-chez les jeunes nous concerne effectivement tous et nous mettent généralement en difficulté. L'impact de nos actions reste trop souvent limité...

Je me permets de répondre à tous pour signaler que le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, auquel plusieurs de nos collectivités adhèrent, travaille sur cette question et a mis en place un groupe de travail réunissant élus et techniciens. Cette démarche prend en compte l'approche santé même si le FFSU intervient plus sur les dimensions tranquillité publique.

D'ailleurs, des services en charge de la tranquillité publique de vos Villes sont peut-être déjà associés à cette initiative du FFSU? Il serait probablement intéressant d'envisager un rapprochement entre le groupe de travail du FFSU et celui que vous proposez d'organiser.

*Guillaume Fauvel, Direction Santé Publique et Accessibilité, [guillaume.fauvel@ville-larochelle.fr](mailto:guillaume.fauvel@ville-larochelle.fr)*

## **RENNES**

---

Depuis de nombreuses années, la Ville de Rennes porte une attention particulière aux problématiques jeunesse, ainsi qu'aux questions liées à la fête, aux consommations d'alcool et au partage de l'espace public. Au travers un ensemble d'actions et de dispositifs, portés et co-pilotés par différents services sectoriels (Direction Santé Publique Handicap, Mission Jeunesse, Direction Action Territoriale Tranquillité Publique, etc...), elle met en œuvre une politique globale et transversale visant au bien être de la population, au partage des espaces et des temps, ainsi qu'au respect de chacun.

Aussi, nous serions très intéressés de pouvoir participer à ce Groupe de Travail, afin de pouvoir échanger sur nos expériences et nos différentes pratiques.

Nous restons bien entendu disponibles pour tout renseignement que vous jugerez nécessaire.

Cordialement,

*Mael-Kevin Rougerie, Chargé de Mission, Prévention des conduites à risques, Direction Santé Publique Handicap, 02 23 62 20 83, [m.rougerie@ville-rennes.fr](mailto:m.rougerie@ville-rennes.fr)*

*Camille Busson, Chargée de Mission, Actualisation de la Charte Rennaise de la Vie Nocturne, Direction Action Territoriale Tranquillité Publique, [c.busson@ville-rennes.fr](mailto:c.busson@ville-rennes.fr)*